



Dossier retraite dde annulation dde de retraite

Par **aem**, le **12/12/2018** à **15:40**

Bonjour,
j'ai déposé mon dossier de demande de retraite, je souhaite annuler cette demande de retraite est ce possible ?
En effet des trimestres ne sont pas validés d'ou une decote sur le calcul de ma retraite
Cordialement

Par **goofyto8**, le **13/12/2018** à **15:14**

bonjour,

[citation]j'ai déposé mon dossier de demande de retraite, je souhaite annuler cette demande de retraite est ce possible ? [/citation]

Le dépôt d'un dossier de demande de retraite ne vaut pas acceptation pour le futur retraité. Les caisses de retraite lui retournent un avis d'acceptation (avec le montant calculé) qu'il doit signer (ou ne pas signer) et qui vaut alors acceptation ou refus.

Par **Visiteur**, le **13/12/2018** à **17:19**

Bonjour

Je conseille de contacter la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) au 3960 afin de

voir avec eux la procédure à suivre.

Concernant la retraite complémentaire, il faut envoyer un courrier précisant votre demande d'annulation auprès de l'institution gère votre dossier de retraite.